

RÉGIME FINANCIER
Frais de fréquentation 2024-2025

DESCRIPTION	Coût total
Examen d'évaluation des connaissances	*35 \$
Inscription (2024-2025)	**200 \$
Frais de scolarité (2024-2025)	***3395 \$
Autres frais Collection vestimentaire Matériel scolaire, costume d'éducation physique, etc.	** Environ 400 \$ *** Environ 400 \$

*	Non remboursable et sujet à changement d'une année à l'autre.
**	Tarifification sujette à changement pour l'année scolaire 2025-2026.
***	Tarifification sujette à changement pour l'année scolaire 2025-2026. Payable en quatre versements par chèques postdatés ou transmis en même temps que l'inscription. Il est aussi possible de payer par prélèvements bancaires préautorisés selon une fréquence bimensuelle, mensuelle ou autre. Pour en savoir plus et prendre entente, joignez M ^{me} Andrée Ouellet, directrice des services financiers, au 418 862-8257 ou à l'adresse andreeouellet@collegenotredame.ca .
****	Certains manuels de classe sont fournis par le Collège. Au début de l'année scolaire, les parents doivent quand même prévoir des frais liés à l'achat de matériel scolaire, du costume d'éducation physique, etc. D'autres frais peuvent être à considérer mais ne sont pas obligatoires pour tous les élèves. Ce sont des frais pour l'achat de certains manuels scolaires spécialisés, les photos scolaires ainsi que l'inscription aux clubs sportifs, aux activités d'enrichissement du midi (parascolaires), aux activités étudiantes complémentaires (sorties ou autres) et à certains programmes et options : Sport-études, Hockey-études, Ski/planche-études, Sports équestres-études, Vélo-études, Musique/chant, Danse-études, Théâtre-études, Science-études et PISE – Programme innovation-solutions-entrepreneuriat. Ces frais sont sujets à changement d'une année scolaire à l'autre.

Aide financière

Le Collège Notre-Dame facilite l'accès de tous les élèves à ses programmes et services. Pour toute situation particulière, les parents sont invités à remplir un formulaire de demande d'aide financière disponible auprès de M^{me} Andrée Ouellet, directrice des services financiers : 418 862-8257 ou andreeouellet@collegenotredame.ca.

Il n'y a pas de réduction automatique des frais de scolarité lorsque plusieurs enfants d'une même famille fréquentent le Collège. Les parents doivent prendre rendez-vous avec le directeur général si leur situation l'exige. Ces rencontres ont lieu en toute confidentialité.